

Diagnosticneur immobilier (Cycle court)

TARIF PUBLIC : 7 180,00 € COUT HORAIRE : 28,49 € DUREE : 36 jours soit 252 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Etre capable d'identifier les obligations réglementaires dans les diagnostics immobiliers (amiante, plomb, termites, gaz, électricité, état des risques naturels et technologiques, diagnostic de performance énergétique)

Rédaction de rapport conformément à la réglementation et suivant une méthodologie

Répondre aux exigences de la certification.

CONTENU DU PROGRAMME

Le programme se déroule sur 36 jours avec pour chaque module, mise en situation pratique du stagiaire pendant 3 jours et 4 jours de certification

Le programme comprend les formations : Amiante (sans mention), Risques liés à l'amiante opérateur de chantier, DPE (sans mention), Termites, Gaz, Electricité, Métrage (Carrez / Boutin), Cas pratiques et rapports de diagnostics, journées préparation aux examens de certification

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants maximum : 15

PUBLIC VISE

Demandeur d'emploi

Candidat en reconversion

Diagnosticneur (contrôle des connaissances

Syndic

Autres...

PRE-REQUIS

Soit Bac +2 (au minimum) dans le domaine des techniques du bâtiment.

Soit 3 ans (au minimum) d'expérience professionnelle dans le domaine des techniques du bâtiment.

MODALITES D EVALUATION

QCM, Évaluation en continue

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Support papier remis au stagiaire, présentation sur vidéoprojecteur, exposés, cas pratique...

MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel

Délai d'accès estimé : 30 jours

HORAIRES

Matin : 9h00 - 12h30 / Après-midi : 13h30 - 17h00 (en E-learning horaires à discrétion du stagiaire)

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

Attestation de formation

Certification par organisme accrédité COFRAC

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable

FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

%

Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)